Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 035-200084069-20260528-20260556-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-MARC-LE-BLANC 35460

Date de convocation
22/05/2026
Affichée le 22/05/2026

L'an deux mil vingt-six
Le jeudi vingt-huit mai à 20 heures
Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur GAIGNE Olivier, Maire de SAINT-MARC-LE-BLANC.**

Date d'affichage
02/06/2026

Etaient présents **:**
M. GAIGNE Olivier, Mme GAUTON Gaëlle, M. LETELLIER Daniel, Mme PRIOUL Joëlle, M. VASLET Didier, M. MARIE Christophe, M. GERVIS Philippe, M. QUERRY Christophe, Mme GOBÉ Ghislaine, Mme LENDORMY Clémence, Mme LEUTELLIER Evelyne, M. CÔTE Arnaud, M. NOUHAUD Cyril, Mme GUILLOT Annabelle, Mme BROSSAY Aurélie, Mme MARTIN Sylvie, M. LOISEAU Frédéric, Mme BOUGOUIN Vanessa, M. JUHEL Arnaud, M. HURAUX Alexandre, Mme GOBÉ Dorianne.

Absents excusés **:**
Mme BOCCARD-FERRAND Marie-Odile a donné pouvoir à Mme PRIOUL Joëlle
M. LEGAVRE Jean-Luc

Monsieur LOISEAU Frédéric a été nommé secrétaire.

Nombre de conseillers
En exercice : 23 Présents : 21 Votants : 22

2026.05.56) PROJET MAISON ASSISTANTES MATERNELLES : PRESENTATION APD ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

M. le Maire présente au conseil municipal l'Avant-Projet Définitif réalisé par KOBAN Architectures, Maître d'œuvre retenu par la commune, concernant le projet de rénovation d'une ancienne longère d'habitation en Maison des Assistantes Maternelles (MAM)

M. le Maire expose les modalités de demande de subvention au titre du dispositif Bien Vivre Partout en Bretagne. Le projet de rénovation d'une ancienne longère d'habitation en maison des assistantes maternelles entre dans le cadre des dépenses subventionnables.

Il est proposé de valider l'APD et de solliciter une subvention au titre du dispositif Bien Vivre Partout en Bretagne.

Travaux subventionnables – plan de financement
Dépenses prévisionnelles pour le projet de rénovation de l'ancienne longère d'habitation en maison des assistantes maternelles : **780 496.56 € HT**
Subvention Bien Vivre Partout en Bretagne sollicitée : **100 000,00 €**

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 035-200084069-20260528-20260556-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** d'approuver l'Avant-projet définitif présenté au conseil municipal ;
- **Décide** de valider le plan de financement prévisionnel pour la rénovation d'une ancienne longère d'habitation en maison des assistantes maternelles de **780 496.56 € HT** ;
- **Sollicite** une subvention au titre du dispositif Bien Partout en Bretagne d'un montant de **100 000 € ;**
- **Autorise** M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

PJ : PLAN DE FINANCEMENT

Rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture le
Et publication le

LE REGISTRE DUMENT SIGNE
POUR EXTRAIT CONFORME
A ST MARC LE BLANC,
Le 23 juin 2026

Le Maire :

O. GAIGNE

Verso